

## Le Schéma de Cohérence Territoriale Thur Doller

Les initiés parlent de SCoT, les néophytes de schéma de cohérence, d'autres encore parlent de planification et d'urbanisme, mais pour tout le monde l'exercice est difficile : prendre la mesure de l'importance d'un tel document pour notre territoire, quelle relation entre ce document et la vie au quotidien des habitants ?

Au premier abord, cela ne semble pas évident, les problématiques sont complexes, il faut essayer de se projeter dans l'avenir (environ 15 ans) et répondre collectivement à des questions du type :

- Où voulons-nous travailler demain ?
- Dans quel cadre / environnement voulons-nous vivre demain ?
- Quel type d'habitat pour moi demain, et lequel pour mes enfants ?
- Comment favoriser l'installation des jeunes sur le territoire ?
- Faut-il permettre le développement des zones commerciales ?
- Où accueillir les entreprises sur notre territoire, en zone d'activités, dans des zones mixtes habitat/ activité ?
- Quelle agriculture pour demain ? Sur quels espaces ?
- Faut-il maintenir les coupures vertes entre les communes ?

En sachant que la réponse à une question a aussi des incidences sur d'autres thématiques ... En effet, nous vivons sur un espace donné, qui fait environ 486 km<sup>2</sup>, ce territoire doit accueillir différentes fonctions de manière simultanée, doit préserver les corridors écologiques, permettre la divagation des rivières, protéger les populations des risques, ...

Le Scot, est comme son nom l'indique un schéma de COHERENCE territorial. Il faut donc définir les priorités pour Thur Doller et en fonction de celles-ci, privilégier tel ou tel type de développement, ... tout en limitant la consommation de l'espace.

Savez vous que sur les 15 dernières années, c'est presque 1 hectare par semaine qui a été urbanisé (pour de l'habitat, des routes, des parkings, des entreprises, ...), presque 1 hectare par semaine qui a été prélevé sur le milieu agricole et naturel .... Sommes-nous en capacité de nous développer encore et toujours à ce rythme-là ?

Que ce soit à l'échelle de nos communes ou de la France, le mot d'ordre national est de réduire la consommation du foncier .... Il faut donc apprendre à se développer autrement, mieux et sur moins de terrain. Optimiser, densifier, ...quelques mots de vocabulaire à connaître.

Cette mission délicate, les élus du territoire s'y sont attelés, en engageant l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale. Il comprend plusieurs étapes : l'élaboration d'un diagnostic, la définition des enjeux du territoire, la rédaction d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), un Document d'Aménagement Commercial (DAC). L'ensemble constitue le SCoT !

En cette fin 2011, le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller, en charge du SCOT, est en train d'écrire le DOO. Une exposition circule actuellement dans les communes, elle est également accessible via internet. Un cycle de 4 réunions publiques vient de s'achever.

Il est prévu d'achever l'écriture du DOO pour l'automne. Une présentation de son contenu fera l'objet d'un nouveau cycle de réunions publiques fin 2012. L'année 2013 sera consacrée à la concertation avec les représentants de l'Etat, de la Région, l'enquête publique,... En principe, le Scot sera approuvé pour fin 2013. Toute nouvelle demande d'urbanisme (neuf ou rénovation) devra donc être compatible au Scot à partir de ce moment-là.

Vous aussi, vous pouvez participer à ce travail en transmettant vos idées et commentaires soit via le registre d'observation qui accompagne l'exposition, soit via un courrier électronique ou le formulaire de contact disponible sur le net. Les documents de diagnostic et d'enjeux sont téléchargeables sur [www.pays-thur-doller.fr](http://www.pays-thur-doller.fr) rubrique « aménagement du territoire ».

